



**Syndicat national des agents de la Concurrence,
de la Consommation et de la Répression des Fraudes**

2, rue Neuve Saint-Pierre - 75181 PARIS CEDEX 04

☎ 01.53 17 86 40 et 41 FAX : 01.53.17.86 42 @ : cgt@dgccrf.finances.gouv.fr

www.cgt-ccrf.net -  [Facebook/SNACCRF-CGT](https://www.facebook.com/SNACCRF-CGT)

Paris, le 4 juillet 2012

Circulaire n° 2012-14

La CGT rencontre, le 29 juin, le nouveau directeur du pilotage des services déconcentrés du Premier Ministre

Il s'agissait d'une première réunion d'échange entre les représentants CGT du CT des DDI et M. David COSTE, directeur de la sous direction du pilotage des services déconcentrés du Premier ministre, créée par arrêté du 3 février 2012.

Les syndicats CGT SNPTAS (équipement/environnement) et CCRF ont tenu à préciser que cette réunion se tenait dans un contexte particulier de nouvelle donne politique, insistant sur le fait que l'on ne pouvait pas faire comme s'il ne s'était rien passé le 6 mai dernier. Nous avons d'ailleurs attiré l'attention de l'administration sur l'article de Mme Lebranchu "*la page RGPP est définitivement tournée*".

M. COSTE, précisant qu'il était en phase de prise de marque et qu'il découvrait le dossier DDI, a déclaré qu'il faisait, avec ses nouvelles équipes, un point d'arrêt et d'audit et qu'à cette occasion il souhaitait rencontrer les organisations syndicales "*avant de continuer à avancer*" !

Cette sous-direction comporte trois bureaux : un bureau de gestion des emplois déconcentrés, un bureau du budget et des moyens mutualisé et un dernier bureau du pilotage et de l'animation des DDI.

Suite à cette présentation, cette rencontre a été le théâtre d'un échange nourri sur les sujets de préoccupations des personnels portés par les organisations syndicales.

Nous sommes avant tout intervenus sur les conséquences de la RGPP/REATE pour les personnels, dans l'exercice de leurs missions, sur leurs conditions de travail au quotidien et leurs droits et garanties largement attaqués. Mais nous avons insisté aussi sur la perte de sens dans le travail, ressentie par beaucoup d'agents.

La CGT CCRF a réaffirmé que le dossier DDI n'était pas uniforme, que les administrations n'étaient pas homogènes (missions-finalités). C'est pour cela qu'elle a toujours fait le choix délibéré d'avancer sur les missions/moyens.

En effet, depuis les réformes, la partition DDI/DIRECCTE, la perte de lien hiérarchique et les suppressions d'effectifs ne permettent plus l'exercice plein et entier de nos missions sur le territoire.

Parce qu'elle place les missions publiques au centre des organisations administratives, la CGT marque toujours son désaccord profond avec la démarche de priorisation dans les missions dont le but est de masquer la pénurie des effectifs.

Concernant les DDPP, le syndicat CGT CCRF a réaffirmé qu'il n'y avait pas de cohérence dans le rapprochement, dans une même direction, des missions et des personnels des services vétérinaires et des services de la CCRF. Nous avons réaffirmé que Inspection vétérinaire et contrôle économique, indispensables et relevant tous deux de prérogatives de la puissance publique, n'ont pas les mêmes objectifs.

De plus, cette réforme a aussi eu pour conséquence d'éloigner les usagers de notre administration, aussi bien en termes de lisibilité que de visibilité.

Au-delà de cet entretien balayant toutes les difficultés rencontrées par les personnels, la CGT a exigé :

- L'arrêt de la RGPP et la sortie de la CCRF du dispositif REATE,
- La refondation d'une administration nationale d'Etat apte à exercer ses missions économiques de contrôle et de sanctions en charge du service public de protection des consommateurs et concourant au développement économique,
- Que notre administration retrouve un lien de commandement vertical (hiérarchie directionnelle et ministérielle) et que soit redonné du contenu à la démarche administrative sur l'ensemble du territoire,
- Que soit établi un bilan global de la REATE et des conséquences de sa mise en œuvre,
- L'abandon des suppressions d'emplois,
- Une politique de recrutement pour atteindre un niveau d'effectifs adapté au plein exercice de nos missions,
- Le respect des droits et garanties des personnels par une réelle gestion nationale assurant leurs droits directionnels et ministériels.

C'est ce que nous avons porté auprès du Directeur de la sous-direction du pilotage des services déconcentrés du Premier ministre,

C'est ce que nous portons au sein de notre direction générale,

C'est aussi ce que porte notre fédération des Finances CGT, 1^{ère} organisation à Bercy

L'intersyndicale CCRF vous a fait parvenir une pétition

FAISONS-NOUS ENTENDRE !